Cinquième Conférence internationale de l'Instruction publique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 8

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cinquième Conférence internationale de l'Instruction publique

Le Département politique fédéral suisse a transmis aux Gouvernements l'invitation à se faire représenter à la cinquième Conférence internationale de l'Instruction publique, organisée par le Bureau international d'éducation et qui s'ouvrira à Genève le 13 juillet 1936. L'ordre du jour de la Conférence comprend les quatre points suivants : 1. Présentation des rapports des Ministères de l'Instruction publique sur le mouvement éducatif en 1935-1936 ; 2. Organisation de l'enseignement spécial ; 3. Organisation de l'enseignement rural ; 4. Législation régissant les constructions scolaires.

Une fois de plus, le Bureau international d'éducation fournit aux Ministères de l'Instruction publique et aux autorités scolaires l'occasion d'établir entre eux un contact personnel, de se communiquer leurs préoccupations pédagogiques et de formuler des recommandations sur des questions particulièrement actuelles. La Conférence, comme les précédentes, n'est destinée ni à imposer des solutions, ni à unifier l'éducation. Elle ne cherche qu'à faciliter l'information mutuelle et à mettre en relief les efforts accomplis par chaque pays dans le domaine de l'éducation.

Service d'information du B. I. E.

BIBLIOGRAPHIE

Léon Chancerel : *Les jeux dramatiques* aux Editions du Cerf, Juvisy (S.-et-O.).

Un charmant petit livre qui montre la possibilité et la facilité d'organiser à l'école des dramatisations. L'auteur, un metteur en scène de talent, qui, au début d'avril, donnait à Paris, dans la salle Pleyel, le *Jeu de la vie et de la mort*, jeu du XVme siècle, possède l'expérience du métier et sait en communiquer l'enthousiasme. Il indique les exercices propres à faire acquérir l'habileté, la souplesse du corps et de la voix, l'art d'exprimer un sentiment et de monter une pièce au moyen d'un fait, d'un récit, d'une chanson. Il n'est pas besoin d'ajouter que les enfants se plaisent à ces « jeux dramatiques », qu'ils s'y passionnent et y deviennent habiles. Que les réfractaires à la méthode active lisent ce livre, ils seront convaincus. Educateurs, professeurs de gymnastique, cheftaines verront comment on s'y prend pour organiser à peu de frais des récréations charmantes.

Des dramatisations modèles que contient l'ouvrage peuvent être données chez nous telles quelles ; d'autres demandent à être adaptées ; toutes fournissent des idées pour réaliser de nouvelles saynètes en rapport avec notre histoire, nos mœurs, notre caractère.

S. J. B.